

Proposition de matrice pour aide aux enseignants pour monter leur Dossier Aux Arts Lycéens et Apprentis

Rappel :

Le dispositif « Aux Arts, Lycéen·nes et Apprenti·es ! » a pour objectifs de :

- Encourager les pratiques artistiques des jeunes au sein des établissements scolaires ;
- Sensibiliser les lycéen·nes et les apprenti·es aux arts et à la culture ;
- Favoriser les rencontres entre les artistes et les jeunes ;
- Développer l'ouverture artistique et (inter)culturelle des jeunes ;
- Faire émerger des initiatives et de nouveaux projets.

Vous souhaitez être accompagné.e dans le montage de votre projet « Aux Arts, Lycéen.nes et Apprenti.es ! » ?

– Merci de contacter l'équipe en charge de la coordination et du suivi du dispositif : Anaïs LEGROUX – Chargée de mission Education artistique et culturelle (jusqu'au 15 mars)

Laure-Marie GERMAY-MORIN – Gestionnaire administrative
auxartslyceensetapprentis@centrevaledeloire.fr – 02 38 70 32 25

Quelques précisions :

3 projets possibles pour un lycée de 1200 élèves.

Un designer intervenant peut mener 2 projets maximum , mais dans 2 établissements différents.

Le designer doit être pro, et avoir des créations et productions au cours des 3 dernières années. Un Cv récent et mis à jour.

Inscrit au répertoire des métiers, affilié à la Sécu.

-

J'ai indiqué en vert des propositions pour les parties qui pourraient être communes à tous les dossiers des collègues, afin d'en simplifier le montage

J'ai indiqué en bleu les Parties à compléter et personnaliser en fonction de votre projet et de votre établissement

Le dossier doit comprendre :

Intitulé du projet :

« Je suis Design, Tu es Design » (à indiquer dans tous les dossiers)

SUBVENTION DEMANDEE : 3500 EUROS maximum

DEPENSES PREVISIONNELLES GLOBALES DU PROJET : 4375 euros maximum

L'établissement doit financer à hauteur de 20% de la somme demancée

DOMAINES CONCERNES : (cases à cocher)

Musique

Arts Plastiques

Photographie

Cinéma/Audiovisuel

Design (préciser le domaine)

PROJET PRESENTE PAR :

Nom du référent projet :

Téléphone personnel du référent :

Mail référent :

Préciser sa discipline ou sa fonction :

Les acteurs impliqués :

Le nombre de classes concernées :

La (les) classe (s) concernée(s) :

AVIS MOTIVE DU CHEF D'ETABLISSEMENT :

PARTENARIAT CULTUREL :

Nom du Designer, de la structure associée au projet-

DEMANDE

DOSSIER AAL 2025

Informations générales

Référence :

Objet : **JE SUIS DESIGN, TU ES DESIGN**

Montant de l'aide régionale demandée : **maximum 3500 euros**

Vos informations

-Identification

Etablissement :

Adresse principale

Nom et mail de l'agent comptable chargé du suivi financier du projet :

Relevé d'Identité Bancaire de l'établissement bénéficiaire de la Subvention et Coordonnées du ou de la représentant.e légal.e (avis Sirene, extrait Kbis de moins de 3 mois ou extrait d'immatriculation au registre des métiers)

Siret

NAF

Tel :

Mail

Contact :

Proviseur :

Coordonnées, mail, tel :

Descriptif du Projet

Les origines du projet :

le projet est né du désir des enseignants de Design et Art Appliqué de l'Académie d'Orléans Tours de permettre à leurs élèves de partager une expérience immersive avec des designers de leur région, dans un projet concret qui est celui de la Design WEEK.

Les objectifs du projet :

Sensibiliser les élèves de la voie professionnelle aux enjeux du design et valoriser leur engagement.

Rendre le Design accessible à tous.

Découvrir la démarche Design contemporaine grâce à la rencontre et aux échanges avec un designer professionnel.

Concevoir en équipe, en bénéficiant de l'expérience d'un designer, une création Design en réponse à des enjeux contemporains.

Permettre aux élèves de mieux appréhender la place du Design et de l'art dans leur environnement quotidien et /ou professionnel.

Offrir aux élèves l'occasion de confronter et enrichir les connaissances et la gestuelle propre à leur métier avec celles d'un designer.

Elaborer une production en adoptant la démarche et les outils du Design

Les effets attendus pour les élèves :

Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer les « objets » du design,

Favoriser un enrichissement culturel personnel par l'ouverture à son environnement

Développer la confiance en soi par l'élaboration d'un projet concret ancré dans le Design

Prendre conscience de son potentiel créatif dans un projet commun

Devenir acteur de son environnement futur.

La mise en œuvre du projet

Le Développement de chaque phase significative du projet :

Phase 1 :

Présentation du projet à l'ensemble des élèves, avec l'équipe éducative et le (la) Designer

Visite du groupe d'élèves à la Design Week de 2025

Visites d'expositions en liens avec le Design

Phase 2 :

Recherches et études sur le Domaine de Design concerné : historique, création contemporaine (professeur arts Appliqués)

Et suivant les collègues impliqués dans le projet (ex ; recherches en Lettres Histoire, en Mécanique,..)

Phase 3 :

Expérimentation, Montage et Définition précise du projet avec le Designer, les élèves et l'équipe éducative concernée

Phase 4 :

Présentation des réalisations

La Participation des élèves aux différentes étapes du projet :

Etape 1 :

Découverte par les élèves du travail du Designer (rencontre au Lycée ou chez le designer)

Etape 2 :

Recherches effectuées par les élèves :

-Art Appliqué :

Design (produit, espace ou communication) et environnement personnel

Design et environnement professionnel

-Atelier :

Comment intervient le Design à l'atelier (Domaine Produit, Espace, Communication)

Quels matériaux, quelles technologies, quels savoir-faire

Etape 3 :

Mise en place des ateliers avec le Designer : (exemple : 8 séances de 4 heures, ou 4 séances de 8 heures,...)

Problématisation, objectifs

Définition du projet et Cahier des charges

Investigation, Expérimentation, Réalisation

Etape 4 :

Montage des travaux d'élèves en vue de leur présentation et exposition à la Design Week

Planches, maquettes, photos, vidéos

Communication : conception d'affiches

Etape 5 :

Présentation au grand public à la Design Week

Contact de la presse locale, diffusion sur les réseaux sociaux

Activités artistiques

Thématique : [Design à l'atelier](#) (préciser en fonction de votre projet)

Activité artistique principale

Actions de sensibilisation

Sensibilisation 1 : [Découverte d'un métier](#)

Sensibilisation 2 : [Découverte d'une technique](#)

Sensibilisation 3 : [Rencontre avec des professionnels](#)

Actions de pratiques artistiques :

Restitutions

Restitution principale

Exposition du projet et des créations réalisées (dessins, photos, maquettes, vidéos, installations) dans un lieu prestigieux de l'académie, lors de la Design Week qui se tiendra en Région Centre en Septembre 2026.

Exposition temporaire au sein du lycée, au rectorat

Lieux et date de la valorisation du projet devant un public

-Design WEEK Septembre 2026 : lieu à définir

-Lycée

Le prolongement du projet :

Exposition itinérante dans les lycées de l'Académie

Catalogue print et virtuel des projets participants

Galerie virtuelle sur le site de l'Académie, du Lycée, de la Daac

Les Productions prévues

-Planches format Raisin présentant la démarche de réflexion et les différentes étapes de réalisation (croquis, schémas, dessins, photos)

- Un prototype ou une maquette d'intention
- Un texte explicatif d'un format A4 maximum

Evaluation du projet : présentation sous forme d'expositions

Concours Académique

Informations relatives aux personnes concernées par ce projet

Communauté éducative et public concerné

Nom de l'enseignant référente du projet

Numéro de tel

Adresse mail

S'agit il d'un premier projet AAL

Avez-vous mené un projet AAL ces trois dernières années

Quelle est la dernière année scolaire au cours de laquelle vous avez mené un projet AAL

Autres membre de a communauté éducative impliquée

Type de public / Lycée Professionnel

S'agi- il d'un groupe d'élève constitué pour la réalisation du projet

Attestation sur l'honneur

Le maitre d'ouvrage du projet atteste sur l'honneur :

L'exactitude des renseignements de la demande d'aide et du plan de financement du projet

Que le budget prévisionnel a été visé par le représentant habilité

Que le projet a recueilli l'aval du chef d'établissement

Que le projet a été ou sera approuvé par le Conseil d'Etablissement en date du :

Ne pas avoir sollicité d'autres ressources publiques ou privées que celles présentées dans le présent dossier

Que l'ensemble des intervenants du projet remplissent les conditions d'éligibilité présentées dans l'article 3.1.1 du règlement d'intervention du dispositif

Qu'il s'engage à détenir tous les droits portant sur le projet (autorisations parentales, cession de droits d'auteur...) et autorise la Région Centre Val de Loire à reproduire et extraire par extrait ou intégralement le projet

Intervenants du projet :

NOM PRENOM	Civilité	Nom d'artiste	Département	Discipline artistique	Nombre d'heures	Mai	Téléphone

Structure culturelle Partenaire

Domiciliation bancaire

Avis SIRENE ou extrait KBIS de moins de 3 mois de l'entité demandeuse

Budget prévisionnel du projet

BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES (charges)		RECETTES (produits)	
Rémunération du partenaire culturel 8 interventions de 4 heures à raison de 109.37 euros l'heure	3500 euros maximum	Participation du Lycée (20 % DE LA DEMANDE GLOBALE) Subvention demandée au Conseil régional	875 euros maximum 3500 euros max
Transport des élèves pour les visites et pour l'exposition	375 euros		
Matériel et fournitures pour la réalisation	500 euros		
TOTAL	4375 euros		4375 euros

CV de chaque intervenant

- Le CV récent et détaillé de chaque intervenant.e.

Les CV des intervenant.es doivent permettre d'apprécier leur pratique artistique et professionnelle au cours des 3 dernières années et le respect du critère d'éligibilité spécifique à leur discipline (cf. Article 3.1.1 du règlement d'intervention) ;

Autres pièces

APRES LE PROJET :

Bilan partagé entre élèves, designers, enseignants, structure partenaire (si c'est le cas)

CONDITIONS d'ELIGIBILITE DU PROJET :

Le projet AAL ne peut être un chef d'œuvre ou Grand Oral

Le projet dont la restitution est la seule finalité ne peut être le seul objectif du projet. C'est le processus qui compte.

Un financement complémentaire n'est pas possible.

Les aides AAL seront versées en une seule fois, après réalisation du projet et réception des pièces bilan. Soit 80 % de la dépense totale (20 % sont à charge de l'établissement)

(comme la présentation à la Design Week se fera à la rentrée septembre 2026 ; et que le travail élèves sera terminé dans le courant de l'année 2025 : on pourra présenter les travaux réalisés par exemple lors d'une expo au sein du lycée, et la Design Week sera en prolongement du projet. Et ainsi permettre de déclencher le financement pour les Designers et les frais engagés.

DEPENSES ELIGIBLES :

Rémunération du Designer(50 % minimum des dépenses globales)

Frais de déplacement et de restauration des designers

Location de matériels (aucun achat de matériel pérenne ne peut être pris en compte pour ce projet AAL (exemple : caméra,..))

Sorties élèves en lien avec le projet : billets, transport

Achat fournitures ou matériel pour la réalisation.